



SA VOLONTÉ ÉTAIT DE PLANTER UN SURVEILLANT !

Hier vers 9h00, lors du mouvement « sport » du 5ème étage, le moniteur de sport a été victime d'une violente agression !

En effet, à l'ouverture de la porte d'une cellule, **le collègue s'est retrouvé face à un détenu tenant dans chaque main une Arme Artisanale (de type fourchette).**

Avant de recevoir un coup de « fourchette » à hauteur de la hanche (longue éraflure), le collègue a reçu deux coups de tête.

l'un partiellement évité mais il n'a pu éviter le second le blessant à la lèvre supérieure !

L'intervention de la collègue de l'étage en donnant l'alarme et la présence de détenus sur la courserie ont permis d'éviter un drame !

Le détenu voulait se faire un surveillant !

Suite à cette agression, le collègue a dû recevoir des soins médicaux et le médecin lui a prescrit 15 jours d'arrêt.

Le **S.L.P Force Ouvrière** exige la peine de Q.D maximale soit **30 jours** pour l'agresseur et son transfert à l'issue de sa sanction.

Le **S.L.P Force Ouvrière** souhaite un prompt rétablissement au collègue.

Au vue des faits, le **S.L.P Force Ouvrière** exige que **le détenu passe en comparution immédiate.**

